

Appendice  
(O.)  
12 Octobre.

*Copie d'une Dépêche de Lord Stanley à Sir Chs. Bagot.*

(Copie.) No. 330.

Downing Street,  
2 Mars, 1843.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre Dépêche, No. 19, du 27 Janvier, contenant une Pétition adressée à la Reine par la Chambre de Commerce de Québec, dans laquelle on demande que la sanction Royale ne soit pas donnée au Bill, passé dans la dernière Session de la Législature du Canada, qui impose un droit sur l'importation du blé étranger en cette Province, avant que le Parlement Impérial ait passé une loi pour autoriser l'admission libre de la farine et des céréales, exportées du Canada, dans le Royaume-Uni et les Colonies Britanniques.

Je dois vous informer, en réponse, que j'ai mis la Pétition devant la Reine, et qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté de signifier qu'elle serait prête à la prendre en considération, lorsque le tems convenable de prendre une décision sur le Bill Provincial, serait arrivé.

J'ai, etc.

(Signé,)

STANLEY.

Au Très-hon. Sir C. Bagot, G. C. B. etc. etc. etc.

*Copie d'une Dépêche de Sir C. Bagot à Lord Stanley.*

(Copie.) No. 34.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 20 Mars, 1843.

My Lord,

Relativement à la Dépêche de Votre Seigneurie, du 2 Mars, No. 330, sur la Pétition adressée à la Reine par la Chambre de Commerce de Québec, au sujet du Bill qui règle les droits sur le blé, passé par la Législature Provinciale, dans la dernière Session, je crois devoir transmettre à Votre Seigneurie, quoique je sois convaincu que le Gouvernement de Sa Majesté ne retardera pas inutilement

le choix de la marche à prendre sur cette mesure, copie d'une communication du même corps pour montrer l'importance qu'il y a de prendre de bonne heure une décision sur ce sujet, relativement au commerce de la prochaine saison.

J'ai, etc.

(Signé,)

CHARLES BAGOT.

Au Très-hon. Lord Stanley, etc. etc. etc.

*Copie d'une Lettre du Président de la Chambre de Commerce de Québec, adressée à Rawson W. Rawson, écuyer, principal secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général.*

(Copie.)

Bureau du Conseil  
de la Chambre de Commerce de Québec,  
Québec, 4 Mars, 1843.

MONSIEUR,

Je suis chargé par le Conseil de la Chambre de Commerce de Québec de vous demander respectueusement s'il a été reçu des nouvelles concernant le sort d'un Bill, passé dans la dernière Session de notre Législature Provinciale, qui impose un droit de trois chelins par *quarter* sur le blé importé des Etats-Unis dans les possessions Britanniques de l'Amérique du Nord, lequel a été réservé par Son Excellence le Gouverneur-Général pour la sanction de Sa Majesté. Lorsque ce Bill a été passé par la Législature, il a paru avoir été entendu généralement que le Gouvernement Impérial avait l'intention de permettre l'importation du blé du Canada dans la Grande-Bretagne moyennant un droit purement nominal, et comme la saison des affaires approche, il est très-important pour les habitants de la Province généralement, de recevoir des informations, authentiques sur ces questions, dans le plus court délai possible.

J'ai, etc.

(Signé,)

WM. WALKER,  
Président.

Rawson W. Rawson, écuyer,  
Principal Secrétaire, etc. etc.